

En effet les Canadiens, ainsi que moi-même, aurions souhaité que lorsqu'il a été question de mesures visant une économie plus saine, ou une société plus humaine, ou lorsqu'il a été question de la réforme de la fiscalité ou de la modification des programmes pour les anciens combattants ou des améliorations des pensions, ou de la réduction du déficit fédéral ou de la stimulation de l'investissement à la petite entreprise que l'opposition libérale en cette Chambre puisse trouver une raison d'appuyer au moins une ou deux des initiatives du gouvernement depuis neuf ans.

Mais, sans exception, honorables sénateurs, l'opposition officielle a voulu nous faire croire que le Trésor fédéral avait toujours les moyens d'en faire plus, de dépenser davantage, tout en taxant moins. Le sénateur MacEachen est le premier à se déclarer inquiet et il nous a apporté des chiffres qui nous ont fait réfléchir également sur l'endettement considérable du gouvernement fédéral depuis les 12 ou 13 dernières années de même que sur l'endettement accéléré des provinces depuis quelques années, surtout.

Cela n'a pas été le cas à chaque occasion. C'est encore la même chose pour l'étude du projet de loi C-76. L'amendement du sénateur Perrault est une autre indication que l'opposition officielle en cette Chambre continue à croire en cette position. Le Parti libéral du Canada est sans doute le seul groupe au Canada à croire que les Canadiens peuvent se payer de plus en plus de programmes sociaux et bénéficier de taxes moins fortes tout en contenant le déficit ou en le réduisant.

Honorables sénateurs, vous aurez donc conclu que je ne peux appuyer cette amendement. Je vous rappelle que cette mesure, en 1993-1994 et en 1994-1995, ne rapporte pas au Trésor fédéral un montant de 30 millions de dollars comme le gouvernement l'a prétendu, mais probablement un montant beaucoup plus bas, c'est-à-dire aux alentours de 10 millions de dollars en 1994-1995. J'espère que d'ici là le gouvernement tiendra sa promesse et reverra tout le programme canadien des prêts. Je puis vous dire que, partisan comme je le suis, c'était tout naturel pour moi de dire publiquement à qui voulait l'entendre: comment se fait-il qu'un gouvernement, à la veille d'une élection, s'en va à une élection avec un tel programme? Ce n'est qu'en étudiant comme je l'ai fait et en obtenant des réponses, que j'ai pu constater que premièrement, il n'en coûterait rien aux nouveaux diplômés durant l'année en cours et même pratiquement rien dans l'autre année parce que les prêts... Sénateur Thériault, vous faites signe que non de la tête mais vous conviendrez, comme je l'ai dit tout à l'heure, que les nouveaux prêts qui seront faits cette année ne conduiront à aucun paiement additionnel par cette mesure en 1993-1994 car ces prêts ne seront pas dus avant l'an prochain et pour une partie seulement.

Je pense que les étudiants vont comprendre et qu'ils voudront faire leur petite part pour l'assainissement des finances publiques au niveau fédéral.

**L'honorable L. Norbert Thériault:** Honorables sénateurs, je dois dire que je suis encore une fois, désappointé. Je ne veux pas participer très longuement à ce débat mais j'avais

espéré que le sénateur Simard, cette fois-ci, allait vraiment prouver, une fois pour toutes, qu'il allait faire ce à quoi les étudiants s'attendaient. J'ai eu une rencontre avec des étudiants à l'Université de Moncton, pas plus tard que la semaine dernière. Ils étaient convaincus que la Fédération des étudiants canadienne avait le support du sénateur Simard et qu'il s'objecterait à cette législation.

J'aimerais poser tout simplement une question. Je ne débatterai pas tout l'aspect partisan et politique de la campagne électorale qui doit avoir lieu finalement en 1993, je l'espère. On est en train de copier l'ancien gouvernement Hatfield, on s'en va jusqu'à la fin du terme!

Quand viendra le temps de tenir ce débat au Nouveau-Brunswick, je le ferai avec le sénateur Simard. Je laisserai les gens du Nouveau-Brunswick décider qui a raison ou qui a tort. Ce sera le temps de le faire! Ici, l'on parle d'affaires sérieuses!

Je pose cette question sincèrement au sénateur Simard parce que je veux avoir l'information. Pour les prêts qui ont déjà été consentis, par exemple, pour les étudiants qui vont graduer en 1993, est-ce que ces prêts sont affectés, oui ou non, par ce projet de loi?

**Le sénateur Simard:** Non, je pense que tous nos collègues, même ceux de votre côté qui ont lu le projet de loi et qui ont écouté les explications, tant des fonctionnaires que des ministres, vous diront que ce n'est pas le cas. Il ne s'agit que des nouveaux prêts qui seront faits plus tard cette année, après l'approbation de ce projet de loi. C'est seulement pour ceux-là.

**Le sénateur Thériault:** Non pas pour ceux qui sont déjà en cours?

**Le sénateur Simard:** Non.

**Le sénateur Thériault:** Il y a une autre question que j'aimerais lui poser et je ne sais pas s'il est au courant.

Tout le monde sait (certainement que les officiels du gouvernement le savent) que plus ou moins toutes les provinces ont aboli leur système de bourses aux étudiants. Les étudiants, dorénavant, devront de plus en plus dépendre sur les prêts. Le Québec n'y est pas tout à fait rendu mais toutes les provinces s'en vont dans cette voie. Alors, les prêts pour les étudiants à l'avenir, s'ils sont disponibles comme ils le sont maintenant sous n'importe quel système, vont presque doubler en moyenne. C'est de cela que les étudiants qui ont examiné ce projet de loi se servent pour s'y opposer et ce n'est pas seulement sur le six mois d'intérêts, sur un prêt de 12 000 \$, actuellement, si l'on prend une moyenne. Ce sera probablement des intérêts pour six mois sur un prêt de 24 000 \$. Là, je me sers de chiffres. . .

**Le sénateur Simard:** Sénateur Thériault, la moyenne des prêts aux termes des études des étudiants est aux alentours de 6 000 ou 7 000 \$. Ce n'est pas 24 000 \$.

Si vous désirez aller en médecine ou autre chose, j'imagine que cela peut monter à 24 000 \$. Même le plafond est beaucoup plus élevé que cela, encore. Mais, la moyenne nationale, c'est de 6 500 ou 7 000 \$.